

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



Clôture de la Session parlementaire.
Distribution solennelle des prix.

Belgebuth

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.
Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSE FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

CLÉRICALISME & PROSPÉRITÉ

Les caisses de l'État sont à sec ! Tel est en deux mots le résumé d'une circulaire que M. Bernaert chef du cabinet et ministre des finances vient d'adresser à ses collègues du ministère.

Comme on le devine, le mielleux Onésiphore profite de cette occasion pour recommander à ses six comparses la plus stricte économie dans la gestion du département qu'ils sont sensés diriger, et pour finir il les prévient charitablement qu'ils ne doivent plus compter sur le moindre crédit supplémentaire.

Les fameux projets de travaux que le gouvernement devait faire décréter dans le but de venir en aide aux ouvriers sans travail vont donc rentrer dans le troisième dessous, et du train dont marchent le commerce et l'industrie, l'on peut s'attendre à voir encore s'empirer la situation déjà si misérable du pays.

Et cependant d'après les journaux bien pensants, le renforcement de la majorité cléricale devait ouvrir pour la Belgique une ère de prospérité sans exemple !

Ou allait sans retard s'occuper de remédier à la crise économique. De gigantesques travaux devaient être décrétés, bref la Belgique allait devenir un petit pays de Cocagne.

Comme c'est bien cela !

Les élections sont à peine passées de deux mois et déjà nos gouvernants ont oublié toutes leurs belles promesses en faveur de l'industrie ou de la classe ouvrière, pour se souvenir uniquement des intérêts sacrés de leurs chers amis les curés et les jésuites.

Pour ceux-là par exemple le trésor public n'est jamais vide et on n'a garde de parler d'économie quand il s'agit de satisfaire à leurs saintes exigences.

Aussi ne se passe-t-il pas pour ainsi dire de jour sans que le *Moniteur* n'enregistre quelque nouvelle largesse en faveur d'une église ou d'une pieuse institution quelconque.

Mais lorsqu'il est question de travaux présentant un caractère d'utilité incontestable et dont la mise à exécution serait une bonne fortune pour bien des malheureux qui meurent de faim, le gouvernement proteste onctueusement de ses excellentes intentions..... puis il présente invariablement une fin de non recevoir basée sur le manque absolu de fonds.

Et voilà comment les cléricaux au pouvoir assurent la prospérité du pays.

Il faut avouer que la Belgique a bien de la chance d'être tombée sur des gail-lards comme cela !

A. RIGOBERT.

DROIT ÉLECTORAL.

Le Conseil provincial de Liège vient d'émettre à son tour un vœu en faveur de la révision de l'article 47 de la Constitution et ce malgré la violente opposition de M. Joseph Mestreit, né à Arlon, le 1^{er} Décembre 1845, actuellement avocat à Liège et petit-neveu par alliance de M. Frère-Orban.

La discussion qui a précédé l'émission de ce vœu n'a pas été extraordinairement intéressante, mais elle nous a procuré l'heureuse chance de faire connaissance avec la manière de voir du dit M. Joseph Mestreit sur la question de la réforme électorale.

Comme on le verra par les extraits ci-dessous, l'élégant petit-neveu de M. Frère n'y va pas par quatre chemins pour rouler dans la poussière, à coups d'arguments olympiens, les partisans de toute réforme électorale.

Ceux qui supposaient naïvement que le droit de suffrage était un droit naturel, doivent être bien désillusionnés à l'heure qu'il est.

M. Mestreit a parlé. Que nul n'élève plus la voix et que tous les genoux fléchissent sur la terre, dans le ciel et dans les enfers !

« Il est peu de questions, prononce le grand Joseph Mestreit, sur lesquelles se soient répandues plus d'idées fausses que sur la question électorale ; il semble que le droit de suffrage soit comme le droit de penser, de circuler, de travailler, de posséder, inhérent à la nature humaine, et c'est au nom de l'humanité et de la justice qu'on réclamait hier pour tous les habitants mâles et majeurs, aujourd'hui pour les capacités seulement le droit électorale. »

Et après quelques considérations d'une profondeur trop vertigineuse pour être reproduites ici, l'éloquent Joseph conclut majestueusement :

« La question électorale n'est donc pas une question de justice et d'humanité. »

« C'est une question politique, une question d'utilité et de circonstances. »

Vous avez compris, n'est-ce pas ?

La justice et l'humanité n'ont rien à voir dans la question du droit de vote. Tout doit dépendre uniquement des circonstances.

Ainsi lorsqu'on trouvera que les intérêts de certaine boutique s'allieraient à merveille avec un petit renforcement du corps électoral, on s'empressera de créer dare-dare, à l'aide de trucs plus ou moins raffinés, quelques nouvelles séries d'électeurs.

Lorsqu'au contraire les intérêts bien entendus de la même boutique exigeront une importante diminution du nombre de votants, on n'hésitera pas à procéder à un honnête épurement et à faire une rafle complète.

Au besoin même, le droit de voter resterait exclusivement le monopole de

M. Frère-Orban, de ses neveux et petits-neveux.

Simple question d'utilité et de circonstances, quoi ?

Ce cher Joseph !

Combien nous lui sommes reconnaissants de nous avoir révélé ces grands et généreux principes !

Grâce à lui, nous voilà enfin fixés sur la valeur des revendications des partisans de la révision de l'article 47 et dorénavant nous serons pris d'un accès de fou-rire chaque fois qu'il nous arrivera de penser qu'il y a en Belgique des gens assez téméraires pour oser réclamer une extension du droit de suffrage, alors que ce droit, qui n'est en somme qu'une simple gracieuseté, pourrait être considérablement restreint.

Non mais, blague à part, il faut avouer que les hommes sont parfois bien exigeants !

RACAGNAC.

UNE HISTOIRE DE CHIEN.

Notre correspondant spécial d'Hout-siplout nous mande par dépêche ce qui suit :

Il vient d'en arriver une bien bonne à un brave rentier liégeois en villégiature pour le quart d'heure dans notre riante localité.

Dans la crainte des voleurs, le digne homme qui habite, quelque peu à l'écart avait fait l'acquisition d'un énorme chien de boucher, gratifié par dame nature de crocs formidables.

Lorsque cet utile auxiliaire fut installé d'une quinzaine de jours au logis, notre rentier crût que le moment était venu de risquer une petite promenade avec son nouveau compagnon et un beau soir, après un copieux souper arrosé de nombreuses rasades, il se dirigea tranquillement vers les bois des alentours, accompagné de son chien qui témoignait sa joie par des bonds prodigieux.

Tout se passa bien d'abord. Malheureusement il est, des moments où notre exigeante nature reprend tous ses droits et force le promeneur le plus sérieux à abdiquer la gravité de son allure pour adopter la pose illustrée par le pinceau de Teniers ou par l'immortel Manneken-Pis.

Notre homme dût donc s'arrêter et c'est ici que le drame commence.

Le molosse semble très mécontent de ce temps d'arrêt. Il aboie de toutes ses forces et montre à son nouveau maître ses crocs gigantesques.

Le bourgeois fort étonné de cette démonstration hostile suspend aussitôt son hygiénique opération et se remet tout tremblottant en marche.

Le chien subitement apaisé escorte son maître en décrivant les cercles les plus fantastiques.

Cent pas plus loin, nouvelle station du maître qui n'y tient plus et qui essaye de rechef de mettre fin à son supplice.

Hélas ! inutiles apprêts ! Le chien se livre de plus belle à une véritable pyrrhique canine ; ses aboiements redoublent et comme le brave homme, anéanti par la peur, s'obstine dans son immobilité, l'animal furieux le happe par l'endroit le plus plantureux de son individu et le force, nouveau juif-errant, à reprendre sa douloureuse promenade, sans avoir pu satisfaire la nature.

Je vous fais grâce des vaines tentatives de... liquidation de l'infortuné promeneur qui dût en fin de compte regagner au galop ses pénates, toujours pourchassé par son féroce compagnon, lequel ne lui permit pas une minute d'arrêt.

Vous dire dans quel état se trouvait le malheureux (je parle de l'homme) à sa rentrée au logis serait chose impossible.

Qu'il vous suffise de savoir qu'à l'heure qu'il est il n'est pas encore remis de son émotion.

Quant à la clef du mystère, la voici : le chien avait été dressé par son précédent propriétaire, boucher de son état, à ce mouvement de va et vient familier aux conducteurs de bétail et en caniche trop bien appris, il conduisait consciencieusement son nouveau maître à l'abattoir.... en guise de veau.

Pour expédition conforme :

ZUTALORS.

Par çà, par là,

Promettre et tenir, c'est deux. — On se rappelle qu'au lendemain des événements de Mars, le gouvernement, sous l'empire d'un accès de *delirium tremboticozum* promettait solennellement aux Chambres par l'organe de M. Bernaert, de faire décréter à bref délai un tas de travaux plus ou moins utiles, à seule fin de procurer de l'ouvrage au plus grand nombre possible d'ouvriers.

Quatre mois se sont écoulés depuis ces belles et ronflantes promesses et..... et le bouillant M. Bernaert n'a pas bougé d'une patte.

Je me trompe. Il vient d'adresser à ses collègues du cabinet une circulaire dans laquelle il les engage, sous prétexte de déficit, à serrer plus fermement que jamais les cordons de la bourse.

« Je me persuade, émit l'onctueux Onésiphore, que vous prendrez à cette fin les dispositions nécessaires, et que vous ne négligerez rien pour réaliser toutes les économies possibles sur les divers services de votre département.

Quant à des crédits supplémentaires, il a été entendu entre nous, il est presque superflu de le rappeler, qu'il ne peut en être question. »

Vous l'entendez bien ! Pas de crédits supplémentaires et partant.... pas de travaux extraordinaires.

Décidément il n'y a que le gouvernement cléricale pour ramener le bien-être dans le pays.

**

Ce farceur de de Thozée. — Dans le speech d'adieu qu'il a prononcé à la séance de clôture de la session du Conseil provincial, M. le gouverneur s'est montré émerveillé de « la chaleur avec laquelle les honorables députés cantonaux avaient discuté les questions d'intérêt politique et général. »

Voyons, mon gouverneur, pas de mauvaises blagues !

Est-ce que vous vous attendiez par hasard à voir ces braves gens discuter à froid, alors que le thermomètre marquait dans les environs de 30 degrés au-dessus de zéro ?

Eh ! bien, alors !

**

Petits talents de société. — Les feuilles cléricales se sont évertuées dans ces derniers temps à présenter à leurs lecteurs l'énumération complète de tous les petits talents de société que possédait M. Jules Malou.

Après leur avoir successivement révélé que l'homme de 1857 était un jardinier distingué, un menuisier habile, un géographe remarquable, etc., etc., on a fini par leur confier que le prodigieux Jules était aussi un bon musicien, tapotant proprement du piano et raclant honnêtement du violoncelle. Mais chose singulière, on n'a pas cité, je ne sais trop pourquoi, un autre instrument dont M. Malou jouait cependant avec une virtuosité incomparable.

Je veux parler de la grosse caisse.

C'est ainsi qu'aucun des hommes d'Etat libéraux qui se sont succédés au ministère des finances n'a jamais pu tirer un son quelconque de la grosse caisse attachée à ce département. M. Malou, lui, est toujours parvenu à en faire sortir les *boum-boum-boum* les plus retentissants.

Il est vrai qu'il avait soin de vider préalablement la caisse, tandis que ses naïfs prédécesseurs ou successeurs s'amusaient bêtement à la remplir.

**

Encore M. Malou. — Un trait que le *Journal des Tribunaux* dit tenir de source très sûre :

« M. Jules Malou demanda, vers 1835, sa nomination comme *avoué* près le tribunal d'Ypres. Examen passé, il fut déclaré *incapable* par la chambre des *avoués* de sa ville natale. »

Le *Journal des Tribunaux* a l'air d'être étonné de cela, lui !

Eh ! bien, moi cela ne me surprend pas du tout.

M. Malou, à mon avis, aurait fait un très mauvais *avoué* et la preuve, c'est qu'en politique il a toujours commis des choses..... *inavouables*.

**

Au Conseil provincial. — M. Mestreit a prononcé l'autre jour dans cette *imposante assemblée* (!) un discours en scie majeure dans lequel il se déclarait carrément l'adversaire de toute extension du droit de suffrage.

Arrivé à la péroraison de son étonnante homélie, le suave Mestreit a confessé naïvement ce qui suit :

« Je sais qu'en parlant ainsi, je m'expose à être mis au banc de certain libéralisme et représenté comme un dernier rejeton du parti doctrinaire. »

Eh ! bien, j' te crois !

Le fait est qu'après des déclarations aussi rétrogrades, il n'y a plus guère que quelqu'échappé de Gheel ou de Lierneux qui pourrait persister à considérer le remarquable M. Mestreit comme un progressiste à tous crins.

**

Dernières nouvelles. — Au moment de mettre sous presse on nous jure que la grande Commission des fêtes pour faire aller le commerce est enfin retrouvée.

Deux de ses membres les plus influents auraient été vus cette semaine, se livrant à des joutes oratoires avec les cacatoés du jardin d'acclimatation. Sous toutes réserves.

**

Une question d'odorat. — Les grands carres annoncent dans leur colonne aux *faits-divers* que l'épouse L..., rue St-Léonard, est poursuivie pour avoir conservé pendant plusieurs jours des excréments dans la chambre qu'elle occupe.

Voilà au moins une affaire où la police aura eu le nez fin !

**

Un homme de poids. — Il paraît (du moins les journaux allemands l'affirment) que le poids du prince de Bismarck qui était en 1879 de 247 livres n'est plus pour le quart d'heure que de 208 livres.

Le pauvre homme ! Diminuer comme cela de 39 livres en 7 ans, c'est navrant !!

Et dire qu'il y a des ouvriers qui osent se plaindre de leur sort !

**

Accidents, Méfaits et Sinistres. — Leurs Majestés les empereurs d'Allemagne et d'Autriche ont décidé de se rencontrer prochainement à Gastein.

Il y a si longtemps aussi que ces *chers cousins* ne se sont plus embrassés !

Et puis en cherchant bien, il y a peut être dans certains parages une pauvre petite mouche qui n'est pas encore tout-à-fait écrasée.

A chacun son métier, que diable !

BRICOLEUR.

Théâtre Royal de Liège.

M. Verellen vient de traiter pour le mois d'Octobre prochain avec la célèbre compagnie anglaise des LAURI-LAURI qui obtiennent en ce moment à l'Eden de Bruxelles un succès énorme.

Leur première apparition à Bruxelles date de 1833. Ce fut un événement et toute la capitale y passa.

Ces remarquables pantoministes, M. Charles Lauri en tête, ont successivement visité Berlin, St-Pétersbourg, Londres et Paris où ils jouèrent à l'Eden et au *Châtelet* plus de 300 fois une féerie en 3 actes et 6 tableaux intitulée JOACKO.

A Liège la compagnie des LAURI jouera les pièces suivantes : *Puss-Puss*, *Sur les toits* et *Joacko*. Le spectacle changera tous les dix jours.

Ce n'est qu'au prix des plus grands sacrifices que M. Verellen s'est assuré pour le mois de la foire le concours de cette troupe d'élite qui d'habitude ne s'engage que pour une durée minimum de six mois.

Les négociations ont donc été exceptionnellement difficiles et les LAURI n'ont pu contracter avec le Théâtre royal de Liège qu'après avoir obtenu un congé de leur directeur de Berlin.

C'est la première fois du reste que ce genre de spectacle sera représenté en notre ville. Nul doute qu'il n'y obtienne le succès qu'il a rencontré dans toutes les capitales.

Le tableau de la troupe d'Opéra pour la saison prochaine paraîtra incessamment.

D'après ce qu'on nous rapporte, M. Verellen est parvenu à remplacer avantageusement les artistes qui nous ont quitté définitivement.

On va même jusqu'à dire que la nouvelle troupe qu'il présentera au public Liégeois dans les premiers jours de Novembre, surpassera dans son ensemble celle de la campagne dernière.

Attendons donc avec confiance et souhaitons bonne chance au dévoué directeur.

X.

Nouvelles Théâtrales.

M. Cambon l'éminent et dévoué chef d'orchestre qui est attaché depuis trois ans au Théâtre royal de Liège et que M. Verellen a eu l'heureuse chance de réengager pour la campagne prochaine, vient d'être nommé officier d'académie par le gouvernement français.

De l'avis unanime M. Cambon est on ne peut plus digne de la haute marque de distinction dont il vient d'être l'objet.

Nous sommes donc heureux de lui adresser ici nos plus sincères félicitations.

Les journaux français annoncent que M^{me} Verellen-Corva a chanté avec succès le rôle d'Éléonore du *Trouvère* à l'Opéra populaire de Paris.

D'après le *Temps*, le Théâtre royal de Liège donnerait l'hiver prochain, *Le Chevalier Jean* de V. Joncières.

M^{me} Verellen chanterait le rôle de la comtesse *Hélène*. X.

Pensées caniculaires.

Une définition du mot « habillée » comme l'entendent beaucoup de femmes du monde : Moins on est vêtue, plus on est habillée.

Les fromages sont comme les enfants, dès qu'ils sont d'un certain âge ils marchent seuls.

Pour les enterrements comme pour les mariages, la tenue de bal est de rigueur.

Il n'y a que deux catégories d'amis : ceux qui empruntent et ceux à qui on emprunte.

Peu de femmes ont de la vertu à revendre, mais beaucoup en ont à acheter.

Il y a des juges d'instruction qui n'en ont pas.

Les hommes sont comme les corsets, ils se lassent et se délassent.

Le mariage est une chose si sérieuse qu'on devrait y penser *toujours*, mais ne l'accomplir *jamais*.

En Espagne quand un général semble d'humeur sombre et atrabilaire, on l'envoie aux îles *Canaries*, sans doute pour le rendre *serein*.

L'amour est un fil que la femme tient par les deux bouts et qu'elle nous donne à retordre.

Les hommes s'achètent, les femmes se vendent.

La femme galante est un billet en circulation qui augmente d'autant plus de valeur, qu'on y lit de signatures.

Une femme d'esprit disait pour faire en un mot la critique de la mode : « Je vais me *déshabiller* pour aller au bal. »

J'ai un ami qui est en différend avec la nourrice de ses enfants.

Le pendard ne parle rien moins que de l'*attiraitre* devant les tribunaux !

CARMAGNOL.

Faits-divers

La Suisse aux Vacances. — L'*Excursion* nous offre, le 9 Août prochain, par train spécial, une série de charmants voyages à prix réduits dans toute la Suisse.

On visitera Bâle, Lucerne, le Rigi, le lac des Quatre Cantons, le Brunig, Interlaken,

Lauterbrunnen, le lac de Thoue, Berne, Fribourg, Lausanne, le lac Léman, Genève, Chamounix et les Glaciers du Mont-Blanc. Un séjour de 8 jours coûtera 160 fr.; 11 jours, 225 fr.; 14 jours, 320 fr., tous frais compris.

Au mois d'Août auront lieu également de superbes voyages en Ecosse, à Londres, en Normandie et en Bretagne, en Autriche-Hongrie, à Constantinople, aux Bords du Rhin, en Hollande, etc.

Le programme de ces voyages sera gratuitement envoyé à toute personne qui en fera la demande en désignant le voyage préféré, à M. CH. PARMENTIER, Directeur de l'*Excursion*, 100, Boulevard Anspach, à Bruxelles.

Echos.

Un condamné à mort est attaché sur la planche et le fatal couperet va s'abattre sur sa tête.

Il cligne de l'œil au bourreau, qui a la main sur le bouton, et, du ton dont on parle à son coiffeur :

— Vous savez... seulement rafraîchir un petit peu, pour faire tomber les pellicules.

+

Le docteur X..., aimé des petites dames, quitte au petit jour l'appartement d'une belle-petite bien connue. Devant la porte il rencontre quelqu'un de connaissance.

— Tiens ! — fait l'ami — d'où diable sortez-vous ?

— Je viens de faire une opération.

— Hum ! sans doute celle du St-Esprit.

+

Coquette et vieille, M^{me} de X. recourt à tous les trucs pour cacher son âge.

Elle a en outre la manie déplorable de s'inonder de parfums entêtants.

— Cette satanée femme, disait quelqu'un, adore tous les extraits... excepté l'extrait de naissance.

+

La petite X... croit à la *jettatore*.

— Pas de chance, confiait-elle à une amie. Je croyais avoir trouvé un homme qui me ferait un sort. Pas du tout, il n'est bon qu'à vous en jeter un.

+

Tribunalia :

Un témoin arrive.

LE PRÉSIDENT. — Vous n'êtes pas parent de l'accusé ?

LE TÉMOIN. — Je ne sais pas... j' suis enfant trouvé.

+

La scène se passe dans le cabinet du directeur d'un nouveau journal.

On introduit un solliciteur :

— Monsieur le directeur, dit celui-ci, je viens vous offrir ma collaboration.

— A qui ai-je l'honneur de parler ?

— A M. G..., ancien pédicure.

— Et que feriez-vous chez moi ?

— Des nouvelles à la main.

— Un pédicure faire de nouvelles à la main ? Vous voulez dire des nouvelles au pied !

VIENT DE PARAITRE :

Livre d'Adresses DE BRUYNE.

Liège et sa banlieue.

Directeurs-Propriétaires : DE BRUYNE & DEBRUS.

Prix : Frs. 6-50.

En vente chez M. DE BRUYNE, rue du Calvaire, 57, et chez MM. G. et H. DEBRUS, rue de l'Université, 27, à Liège : Le Guide du Commerce.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet

CROQUIS CANICULAIRES



Projet de costumes pour habitués des
Concours du Conservatoire.



« Et nous, où irons-nous aux eaux
cette année ? »
« Mais à Hoo.....gstracten, parlieu ! »



« Quelle est la ville d'eaux qui convient le mieux
pour marchands de clicottes en retraite ? »
« !!!!! »
« Eh ! bien, c'est Os.....tende ! »

NOS FÊTES PAROISSIALES PAR BÉTA.



Béta.

C'est sur la fête, la jolie fête,
C'est sur la fête de chez nous ! (air connu)